



HAL
open science

Mémoires d'une fabrique paroissiale

Julie Glodt

► **To cite this version:**

Julie Glodt. Mémoires d'une fabrique paroissiale. Revue d'histoire de l'Église de France, 2023, 109 (263), p. 285-316. hal-04599505

HAL Id: hal-04599505

<https://hal.science/hal-04599505v1>

Submitted on 3 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

MEMOIRES D'UNE FABRIQUE PAROISSIALE :

Édition de l'inventaire et des « annales » de Saint-Denis de Crépy-en-Valois rédigés par Pierre Ligier (1438-1469)

Dans une bulle du pape Alexandre III de 1162¹, l'église Saint-Denis est désignée comme la « *matrem ecclesiam* » de la ville de Crépy-en-Valois, capitale du Valois du X^e siècle à la Révolution². La cure de l'église Saint-Denis dépendait des moines du monastère Saint-Arnould avec lequel elle entretient une grande proximité géographique. L'église est incendiée lors du siège de la ville par les troupes anglaises en 1431, à l'instar du monastère Saint-Arnould et du château voisin. De l'église romane ne subsiste aujourd'hui que la nef du XII^e flanquée de bas-côtés du XV^e siècle³. Le chœur a probablement été reconstruit une première fois au cours du XV^e siècle : les quatre autels du chœur furent en effet consacrés en 1442, et l'église elle-même, le 2 juillet 1457. Néanmoins, l'élévation actuelle du chœur relève d'une reconstruction dans le troisième quart du XVI^e siècle, comme en témoigne la clef de voûte de l'abside portant la date de 1569.

C'est dans un contexte de crise, de ruine partielle et de restauration de l'église paroissiale que Pierre Ligier (†1470) assume en 1438 la charge de marguillier de la fabrique pour une durée de dix-huit ans⁴. La charte de fondation de messes anniversaires rédigée en 1465 donne sa titulature complète : « Pierre Ligier, bourgeois de Crespy en Valois, seigneur de Warru⁵,

¹ Bulle citée sans référence par A. Moreau-Néret, *Crépy-en-Valois*, Paris, Nouvelles éditions latines, p. 26.

² La lignée des comtes de Crépy prend naissance avec Raoul I^{er}, seigneur de Crépy vers 928 et s'éteint en 1214, date à laquelle le Valois revint à Philippe Auguste.

³ Sur l'église Saint-Denis : L. Graves, *Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois, arrondissement de Senlis (Oise)*, Beauvais, Achille Desjardins, 1843, p. 108 ; A. Bourgeois, « Histoire de Crépy et de ses dépendances, de ses seigneurs, de ses châteaux et de ses autres monuments, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours », *Comptes-rendus et mémoires du comité archéologique de Senlis*, 1868, p. 115-155, nota. p. 127-138 ; J.-B. Gross, *Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*, Paris, le livre d'histoire-Lorisse, 2002 [rééd. 1881], p. 109-121 ; P. Batillot, *Crépy-en-Valois et environs. Sites, monuments*, Malakoff, Éditions J. Lanore, 1987 ; G. Ries, « Crépy-en-Valois », *Revue archéologique de Picardie*, 1999, 16, p. 167-170 ; J.-M. Tomasini, *Crépy-en-Valois. Mille ans d'histoire*, Crépy-en-Valois, Sauvegarde du vieux Crépy, 2014 [rééd. 1987], p. 367-371. Je remercie Dominique Vivant qui m'a ouvert les portes de l'église, ainsi que ma mère Christine Glodt qui m'y a accompagnée.

⁴ Sur les fabriques : P. Adam, *La vie paroissiale en France au XIV^e siècle*, Paris, Paris, Sirey, 1964 (Histoire et sociologie de l'Église, 3), p. 80-86 ; J. Gaudemet, *Histoire du droit et des institutions*, t. VIII, vol. II, *Le gouvernement de l'Église à l'époque classique. Le gouvernement local*, Paris, Éd. Cujas, 1979, p. 279-281 ; V. Tabbagh, « Trésors et trésoriers des paroisses de Rouen (1450-1530) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1991, 77, p. 125-135. Pierre Ligier est cité sous le nom de « Pierre Légier » par l'abbé Gross, *Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*, Paris, le livre d'histoire-Lorisse, 2002, p. 120, qui s'est manifestement appuyé sur un obituaire moderne.

⁵ Je remercie Jean-Charles Bédague qui m'a aidée à identifier cette seigneurie. Le Waru est un lieu-dit appartenant à l'actuelle commune de Gilocourt, dans la vallée de l'Automne, située à 8 km au nord de Crépy-en-Valois, cf. É. Lambert, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, Société de linguistique picarde, 1982,

lieutenant général de monseigneur le gouverneur et bailly de Valois et garde des seaulx aux obligations de la chastellenie dudit Crespy pour Madame la duchesse d'Orleans, de Milan et de Valois »⁶. Avec l'exemple de ce bourgeois lettré gravitant autour de la cour ducale se vérifie la tendance observée à Paris par Anne Massoni selon laquelle, dans le cours du XV^e siècle, les marguilliers des grandes paroisses se recrutent volontiers parmi les notables de la bourgeoisie urbaine⁷.

Pour faire mémoire de son long mandat à la tête de cette institution, Pierre Ligier a laissé un témoignage d'une rare précision, à mi-chemin entre document de la pratique et mémoire plus personnel. Le manuscrit conservé aux Archives départementales de l'Oise sous la cote 2GP 155/2 s'ouvre sur un inventaire du mobilier réalisé en 1438, date de la première investiture du marguillier (fol. 4-7). Il précède une « aultre declaracion des biens et augmentation faiz a la dicte eglise Saint Denis » (fol. 7v-22). Cette partie, que nous appelons « annales », faute d'un terme plus convenable, consigne les donations faites à la fabrique année après année depuis cette date, mais aussi, plus généralement, la gestion du mobilier déjà présent dans l'église. Au fol. 22, Pierre Ligier énumère en outre les ornements achetés en 1469 pour fournir la chapelle Saint-Pierre qu'il a fondée en 1465. Enfin, à partir du fol. 23, s'ouvre la « declaracion des maison, jardins, terres, boys, prez et heritages », c'est-à-dire des rentes données par Pierre Ligier à l'église Saint-Denis pour financer la fondation de son service funéraire, qui est décrit (et biffé) à partir du fol. 102⁸. Nous proposons d'éditer ci-après les vingt-deux premiers feuillets de ce manuscrit, à l'exception des trois premiers qui ne subsistent que partiellement.

Ce codex présente une indéniable cohérence : ses dix cahiers d'environ 150 feuillets de papier, de dimension égale⁹, portent une foliotation ancienne. Une reliure de parchemin les réunit à l'aide de quatre nerfs de cuir. Enfin, l'écriture gothique bâtarde se déploie avec une grande régularité à l'encre brune sur environ vingt-cinq lignes par folio. Classé parmi les

p. 617, n. 3850. Notons qu'il existe encore aujourd'hui un manoir du XV^e siècle dans la commune voisine de Béthancourt-en-Valois, au numéro 152 de l'impasse du Waru (une photographie est disponible sur Wikimedia Commons) : il est tentant d'y voir la demeure citée par Pierre Ligier dans son testament « une grange en ma maison es lieu de Bethencourt » (cf. 2 GP 155/4).

⁶ 2 GP 155/4, fol. 1.

⁷ Au XIV^e siècle, à Saint-Germain-l'Auxerrois, les marguilliers se recrutent généralement parmi les riches marchands, experts de la négociation : orfèvres, drapiers, changeurs, puis parmi les notaires et secrétaires du roi au XV^e siècle. Cf. A. Massoni, *La collégiale Saint-Germain l'Auxerrois de Paris (1380-1510)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2009, p. 338-339. Voir aussi P. Vuillemin, « La prise en main des paroisses par les fidèles », dans Marie-Madeleine de Cevins et Jean-Michel Matz (dir.), *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 (« Histoire »), p. 233-236.

⁸ Celle-ci est également connue par un cahier indépendant rédigé en 1465 et conservé aux AD de l'Oise sous la cote 2 GP 155/4.

⁹ Environ 23 cm de largeur sur 30 cm de long. Le dos mesure environ 4 cm.

archives de la fabrique dans les outils de recherche des archives départementales de l'Oise, cet ensemble codicologique ne doit cependant moins son homogénéité à cette institution ecclésiastique, qu'à la personnalité de son rédacteur : le marguillier Pierre Ligier.

I- Les fondations funéraires de Pierre Ligier

Pierre Ligier, bourgeois de Crépy, est né de l'union de Simon Ligier et de Marguerite Barbe, dont le frère Jean Barbe était garde des sceaux de la prévôté de Crépy-en-Valois dans les premières décennies du XV^e siècle¹⁰. Pierre a épousé Perrette du Quesnoy, fille de Guillaume du Quesnoy et d'Isabelle de Bertrangles, demeurant à Château-Thierry. Le couple n'a vraisemblablement pas d'héritier au moment de la rédaction du manuscrit. En 1438, Pierre Ligier prend la tête de la fabrique de son église paroissiale, Saint-Denis, en binôme avec Jean Seurier. Puis, au départ de celui-ci pour Bémont (fol. 10v)¹¹, il en assure seul l'administration de 1443 à 1456, après une première interruption en 1454. Au terme de ce long mandat de dix-huit ans, ses successeurs, Pierre de Gronches et Pierre d'Estamps, ne demeurent à la tête de la fabrique que pendant quatre années et sont remplacés en 1460 par Jean du Bois et Jean le Bux.

Pierre Ligier s'investit très tôt dans son église paroissiale Saint-Denis. Dès 1430, à un âge encore peu avancé et probablement suite au décès de ses parents ou de son frère, Jacques, il fonde un premier service selon lequel le curé doit célébrer une messe basse (« messe a basse voix ») le quatrième jour de chaque mois. Chacun des six premiers mois de l'année répond à une dévotion particulière : le Saint-Esprit en janvier, la Trinité en février, la Vierge en mars, saint Denis en avril, saint Pierre en mai, tous les saints et la cour céleste en juin. Les six autres sont des messes de requiem. Ces messes anniversaires sont assorties des psaumes pénitentiels « *Misere mei* »¹² et « *De profundis* »¹³ chantés sur les tombes de son père, sa mère et ses frères et sœurs, qui se situent sous la porte (« l'uis ») de la chapelle Notre-Dame¹⁴.

C'est à cet emplacement que Pierre Ligier décide d'élire sa propre sépulture et de fonder sa chapelle Saint-Pierre en 1465, soit moins d'une dizaine d'années après avoir quitté la charge

¹⁰ AD Oise 2Gp 155/4 : charte de 1411 et charte de 1428.

¹¹ Il s'agit probablement de l'actuelle commune de Russy-Bémont, située à environ 6 km de Crépy-en-Valois, cf. É. Lambert, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, Société de linguistique picarde, 1982, p. 53, n. 348.

¹² Ps. 51 (50).

¹³ Ps. 130 (129).

¹⁴ Le résumé rédigé sur la couverture du cahier 2 GP 155/4 nous indique que la chapelle Saint-Pierre a probablement été renommée Saint-Roch dans le cours de l'époque moderne. En l'état de nos connaissances, il est difficile d'établir l'emplacement exact de cette chapelle Notre-Dame. L'abbé Gross (*Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*, Paris, le livre d'histoire-Lorisse, 2002, p. 114) cite quatre chapelles dans l'église Saint-Denis : celles-ci sont dédiées à la Sainte-Vierge, Sainte-Anne, Saint-Fiacre (dans la nef) et Saint-Jean. Actuellement, l'autel dédié à la Vierge se trouve dans la partie nord du chœur, entièrement reconstruit au XVI^e siècle.

de marguillier¹⁵. À cette occasion, il ajoute à son premier service de 1430 une messe de requiem solennelle qui doit être célébrée chaque vendredi des Quatre-Temps, soit à quatre reprises dans l'année liturgique¹⁶, ce qui porte à seize le nombre de messes anniversaires célébrées annuellement en sa mémoire et celle de sa famille. Ces messes solennelles, annoncées « assez longuement » par la sonnerie des cloches, seront précédées d'une procession autour de l'église, au cours de laquelle sera chanté le « *Libera me Dominus* »¹⁷ avec diacre et sous-diacre. Les mêmes jours, le curé de l'église priera le « *Miserere mei* » sur sa tombe, qu'il aspergera ensuite d'eau bénite. En outre, la veille de ces messes requiem, le curé de l'église chantera solennellement les vêpres et les vigiles des trépassés dans sa chapelle¹⁸.

À partir de 1448, Pierre Ligier offre annuellement, la veille de Pâques, le cierge pascal (« le cierge benoist ») de l'église pesant cinq livres de cire. En 1465, une rente pérenne cette donation, pour laquelle il est précisé qu'après la réception du cierge pascal, le curé de l'église devra prononcer le « *De profundis* » sur la tombe de l'ancien marguillier. S'ajoute à cela le don d'un cierge de trois livres de cire à déposer à la Saint-Denis à proximité de la statue du saint et de l'autel majeur. Ce cierge devra être allumé lors des vigiles et des fêtes, ainsi que lors des messes anniversaires de Pierre Ligier avec deux autres cierges d'une livre de cire chacun¹⁹.

Le bourgeois de Crépy ne fonde pas à proprement parler une chapellenie (qui prévoit une célébration quotidienne de la messe) mais bien plusieurs messes anniversaires. En revanche, les donations matérielles de Pierre Ligier imitent les grandes fondations funéraires, et notamment

¹⁵ Cette fondation funéraire est préparée par deux donations : l'une date du 2 septembre 1446 et concerne le don d'un demi arpent de pré à l'église, l'autre date du 15 avril 1461 (cf. AD Oise, 2Gp 155/4).

¹⁶ Les Quatre-Temps désignent quatre semaines particulières, réparties sur l'année (la première semaine de Carême, la semaine de la Pentecôte, la semaine suivant l'Exaltation de la croix le 14 septembre) et la semaine suivant le 3^e dimanche de l'Avent) et pour lesquelles le mercredi, le vendredi et le samedi sont jeûnés et possèdent un office et une messe particuliers. Cf. J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, école thématique, ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004, dirigé par Olivier Legendre et Jean-Baptiste Lebigue, 2007 [en ligne, <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063/document>, consulté le 19 mai 2022] p. 19-20.

¹⁷ Répons de l'office des morts.

¹⁸ Cette fondation funéraire a laissé de nombreuses traces dans les archives : elle est citée dans un fragment d'obituaire de la fin du XV^e siècle (estimation paléographique) concernant les mois de janvier à mai (AD Oise, 2Gp 155/9), un « obituaire » de 1724 (2Gp 155/1), des extraits de l'obituaire de 1548 recopié vers 1770 (2Gp 155/5), des « extraits de l'inventaire de Mr Légier qui paroît être commencé en 1450 et n'avoir été fini qu'après 1465 » rédigés en 1770 (2Gp 155/5) ainsi que des observations faites sur « quelques fondations de l'église Saint-Denis » rédigées le 15 octobre 1775 (2Gp 155/5).

¹⁹ Je remercie Alain Rauwel pour ses conseils sur la liturgie.

les chapellenies de la noblesse²⁰. Les nombreux vêtements liturgiques brodés (chape, chasuble, tunique et dalmatique) qu'il achète pour fournir sa chapelle Saint-Pierre à un chasublier parisien renommé en étaient sans doute la manifestation la plus évidente. Notons toutefois que Pierre Ligier n'a pas pu s'offrir le plus haut degré de raffinement de cet art chronophage et extrêmement coûteux qu'est la broderie. Les filés métalliques en or de bassin qui composent les broderies désignent en effet un fil de cuivre doré de faible qualité, connu pour noircir et rompre les fils de soie alentour et donc pour détruire à terme le décor brodé²¹.

Enfin, l'emplacement de la tombe de Pierre Ligier et de sa famille était matérialisé dans l'église par une épitaphe en rimes, aujourd'hui déplacée et conservée dans la première travée du bas-côté nord (**fig. 1**). Nous transcrivons ci-après l'inscription disposée sur deux colonnes :

En l'an M LXV et III cens [sic]	Aussy gisent en lad[ite] chappelle
P. Ligier, bourgeois, p[a]roissien de cea[n]s	soubz le pavement et lieu
en may, addiffi[a] [c]ette chappelle	d'icelle ²² , les pere, m[ere] et IIII [enffans ?]
de bonne volenté naturelle	passé à Dieu XLIII ans
et gist soubz cette tombe et place	avecques aussi Jacques Ligier
priez Dieu que pardon lui faice	XIII an[s] et ung entier ²³ .
et P[er]rette du Quesnoy, sa fem[m]e	Priez Dieu, grans et petiz
de laq[ue]lle Dieu l'y ait l'ame	qui les mette en paradiz.

Enfin, deux lignes ajoutées *a posteriori* dans un plus petit calibre et sans tenir des rimes ou de la division en colonne indiquent la date de la mort du marguillier :

Et trepassa ledit P. Ligier l'an M CCCC LXX le dargnier jour de [mai] / et ladite
Perrette l'an M IIII^c [incomplet]²⁴.

II- Gérer la fabrique : une entreprise sotériologique

Le manuscrit dont nous proposons une édition partielle est très fortement empreint de la personnalité de Pierre Ligier. En plus de citer son propre nom à plus de quarante-cinq reprises

²⁰ Sur les fondations de messes à la fin du Moyen Âge, on se reportera bien entendu à l'ouvrage de J. Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge, vers 1320-vers 1480*, Rome/Paris, École française de Rome, 1980 et *id.*, *La religion flamboyante : France 1320-1520*, Paris, Éd. Points, 2011, notamment p. 128-129. Pour comparaison avec une fondation noble, le lecteur peut se reporter à l'article récent de M. Charbonnel, « *D'ores en avant, perpétuellement*. La fondation spirituelle et matérielle de la chapelle de Louis II de Bourbon et d'Anne d'Auvergne à Souvigny », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°13 : *L'espace sacré au sein de l'église médiévale*, 2023 [en ligne, <http://journals.openedition.org/cem/19974>, consulté le 16 oct. 2023].

²¹ Cf. A. Castres et N. Gauffre Fayolle, « La main et l'aiguille : broder au Moyen Âge », dans Christine Descatoires (dir.), *L'art en broderie au Moyen Âge, autour des collections du musée de Cluny*, Paris, RMN, 2019, p. 14-21, ici p. 20. Ce n'est qu'en 1483 que Guillaume d'Estouteville amende les statuts des brodeurs parisiens de 1292 afin d'autoriser les brodeurs à utiliser de l'or de bassin. Ceci sanctionne de fait un affaiblissement qualitatif des broderies parisiennes qui leur permet de relever la concurrence étrangère. Cf. René de Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIV^e-XVIII^e siècles*, t. 2 : *Orfèverie, sculpture, mercerie, ouvriers en métaux, bâtiment et ameublement*, Paris, Imprimerie nationale, 1892, p. 172. Je remercie Astrid Castres qui m'a donné cette référence.

²² La rime avec chapelle se trouve ici.

²³ Sic. l'étrangeté de ce calcul s'explique probablement par la nécessité de faire des rimes avec « Ligier ».

²⁴ Un espace semble avoir été laissé vacant pour inscrire la date de mort de Perrette du Quesnoy.

en moins de vingt feuillets, le bourgeois de Crépy fait un usage très abondant de la première personne et du pronom « moi ». Dès la première page, une majestueuse initiale R (**fig. 2**) s'orne du nom du marguillier et de sa devise « Paix et para X » (« Paix et paradis », selon une allitération en [p] probablement inspirée de son prénom²⁵), que l'on retrouve à deux autres reprises au sein de cartouches dans les marges inférieures (**fig. 3**).

Les premiers feuillets, fortement attaqués par l'humidité subsistent sous une forme trop lacunaire pour permettre d'éclairer le parti de ce document. Toutefois, bien que partiellement lisible, la reliure affiche encore nettement l'identité de son concepteur : « fait par moy, Pierre Ligier, bourgeois dud. Crespy et marguillier d'icelle église ». Faut-il pour autant conclure que Pierre Ligier est l'unique rédacteur de l'ensemble du manuscrit 2GP 155/2 ? Cette hypothèse s'avère plausible dans la mesure où la graphie du texte et de ses propres signatures est tout à fait semblable aux diverses signatures autographes dont il paraphe le cahier décrivant sa fondation funéraire en 1465 (**fig. 4 et 5**)²⁶. En tant que garde des sceaux, le marguillier possédait certainement une parfaite maîtrise de l'écrit qu'il aurait sans peine pu mettre à profit dans la rédaction de ce manuscrit.

À l'inverse, Jean Seurier, marguillier de la fabrique au même titre que Pierre Ligier de 1438 à 1443 n'occupe qu'un rôle très secondaire dans cet écrit²⁷. De même, ses successeurs ne paraissent pas y avoir apposé leur marque : leurs signatures ont été reproduites au fol. 21 dans une graphie similaire au reste du texte et ne sont sans doute pas autographes (**fig. 6**). Aussi, apparaît-il peu probable que ce registre ait jamais servi à l'administration effective de la fabrique. Il semble plutôt qu'il ait été entièrement compilé par un seul homme - Pierre Ligier lui-même - à partir de plusieurs documents différents : un inventaire rédigé en 1438 ainsi que des billets indépendants ou des extraits des comptes²⁸.

Suivant cette hypothèse, la date inscrite à la fin du fol. 22, « escript le lundi XXI^e jour dud. moys d'aoust oud. an mil III^e LXIX » (soit moins d'un an avant sa mort, le 31 mai 1470) pourrait dès lors valoir pour tout ce qui précède. Ceci justifierait le caractère souvent explicatif

²⁵ Je remercie Marc Smith qui m'a aidée à lire cette devise.

²⁶ AD Oise, 2Gp 155/4, fol. 4 « En temoing de ce j'ay ce present cayer contenant quatre feullez signé de ma main et scelle de mon seel avec les seaulx dud. baillage et seaulx desdictes declaracions y apposez. Ce fut fait l'an mil CCCC soixante et cinq le quatriesme jour du moys de juillet ».

²⁷ AD Oise, 2Gp 155/2, fol. 4 : « es presences de Regnault Boileau, precedent marguelier, et de Jehan Seurier, ordonné marguelier avec led. Pierre Ligier. »

²⁸ Les comptes de l'église étaient compilés par Pierre Ligier qui les cite explicitement, fol. 13, 20v et 21 : « Et sont tous mes comptes de XVIII ans en ladicté eglise, en forme deue et par moy offers ausd. paroissiens par plusieurs fois ». Les archives départementales de l'Oise ne conservent qu'un cahier de comptes daté du XV^e siècle, pour l'année 1481-1482 (2Gp 155/10).

et rétrospectif du texte. Au fol. 7v, l'ancien marguillier précise en effet à propos des « annales » :

Et lesquelz, je, Pierre Ligier, ay cy miz et escrips, afin qu'il en soit a Dieu nostre Seigneur, Nostre Dame et monseigneur saint Denis prié pour tous lesd. bienfauteurs, et qu'il en soit memoire a tous jours en la dicte eglise et qu'ilz soient participans es prieres, messes et oroisons qui se font et feront en icelle a perpetuité.

Toutefois, la suite du texte excède le simple inventaire des nouvelles donations venues enrichir le trésor après 1438 (Pierre Ligier est d'ailleurs l'auteur de près de la moitié d'entre elles), mais décrit plus généralement l'action du marguillier dans la gestion du trésor (réception des dons, entretiens, achats, réclamations, réparations). Aussi, Pierre Ligier apparaît-il incontestablement comme le bienfaiteur par excellence de l'église, dont le manuscrit a pour dessein de compiler les largesses²⁹.

Bien qu'elle puisse sembler quelque peu étrangère à ce qui précède, la description au fol. 22 des nombreux ornements textiles attachés à sa propre fondation funéraire constitue l'aboutissement de cette logique. La fondation de 1465 régit en réalité la rédaction de tout le registre qui, outre ses vingt premiers feuillets, traite principalement des rentes et des fondations de messes. Dans ce manuscrit, probablement offert par Pierre Ligier à l'église Saint-Denis pour donner une assise écrite à sa fondation funéraire, les premiers folios qui retracent son action pieuse envers cette même église répondent ainsi à une fonction mémorielle, voire sotériologique : assurer le salut du marguillier après sa mort.

III- La vie des objets dans l'église et le trésor

Les premiers feuillets de ce manuscrit documentent de façon remarquable et très personnelle la gestion des biens mobiliers d'une église paroissiale³⁰. Là où les inventaires et les comptes de fabrique ne livrent souvent qu'une énumération un peu sèche des différents objets ou des opérations qu'ils ont subies, Pierre Ligier en propose en quelque sorte une histoire incarnée, construite autour des hommes et des femmes - généralement laïcs - qui ont offert ces objets et des marguilliers qui en ont pris soin. Ces éléments mobiliers peuvent être de nature

²⁹ Notons encore que Pierre Ligier est l'auteur de la seule donation consignée après la fin de son mandat aux fol. 21v-22. Il ne s'agit donc plus de continuer l'inventaire des donations faites à l'église, mais bien de faire mémoire de sa générosité envers l'église.

³⁰ Deux publications récentes jettent un éclairage renouvelé sur l'importance des objets dans les églises et la liturgie médiévale : C. Vincent, « Sens et pratiques des objets liturgiques dans les églises latines au Moyen Âge : innovations et appropriations », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°13 : *L'espace sacré au sein de l'église médiévale*, 2023 [en ligne, : <http://journals.openedition.org/cem/19960>, consulté le 16 oct. 2023] et D. Iogna-Prat, s. v. « Matérialité », dans *Dictionnaire critique de l'Église*, Paris, Presses Universitaires de France, 2023, p. 661-671.

très diverse : linges, meubles, panneaux peints, vases, cloches. Certains sont disposés directement sur ou à proximité des autels, d'autres peuplent la nef ou le trésor.

Acheter, donner, emprunter et réclamer

Il existe deux principaux canaux par lesquels les objets entrent dans l'église : les dons et les achats faits sur le budget de la fabrique. Présentées comme le sujet premier des « annales », vingt donations y sont décrites (**voir annexe**). Parmi elles, quinze concernent exclusivement des textiles, trois de l'orfèvrerie et deux autres des panneaux peints. Notons que c'est par le truchement des dons que la peinture sur bois est introduite dans l'église au milieu du XV^e siècle : à la Pâques 1443, le curé Merle Garland offre un petit tableau portatif représentant la Déposition, tandis qu'à la Saint-Denis 1450, Jean Pochon et sa femme Catherine fournissent un triptyque, sans doute lui-aussi portatif. Ces deux donations, à l'instar de l'ornement textile complet ou de la pomme de béryl offerts par Pierre Ligier, comptent certainement parmi les plus prestigieuses. D'autres, comme les nombreux linges, s'avèrent plus humbles.

Parmi les donataires, une parité presque parfaite est observée : sept legs sont le fait de couples de bourgeois, sept autres de femmes seules et six d'hommes. Comme l'a montré Stefanie Seeberg³¹, les donations textiles ne sont pas exclusivement féminines : Pierre Ligier et Jean le Charpentier offrent par exemple chacun un doublier en 1453³². En revanche, il faut souligner que toutes les donations féminines concernent des textiles et plus particulièrement du linge, à l'exception du coussin de soie offert à la Chandeleur 1452 par Marie de Douy, épouse d'un écuyer. Ces linges ont parfois manifestement été déjà employés à un usage domestique, à l'instar de la nappe et du drap de lin, tous deux dits usés, offerts respectivement par Pierrette, femme de Regnault Boileau, et par Isabelle Barbe, tante de Pierre Ligier³³. Ici semble se confirmer l'hypothèse formulée par Eamon Duffy ou Nicholas Lowe selon laquelle les femmes fournissent généralement à leur paroisse des linges issus de leurs possessions personnelles³⁴. Ces donations féminines s'établissent par testament (fol. 8) ou par voie orale comme dans le

³¹ S. Seeberg, « Ideal, Norm, and Practice. Textile Gifts by Women in the light of Berthold of Zwiefalten's Chronicle », dans Christiane Elster, Stephanie Luther, Tanja Michalsky et ead. (éd.), *Textile Gifts in the Middle Ages. Objets, Actors and Representations*, Rome, Campisano Editore, 2022, p. 109-120, ici p. 109.

³² Le doublier est une nappe de linge fin.

³³ Voir fol. 8 et 17v.

³⁴ E. Duffy, *The Stripping of the Altars, Traditional Religion in England, c. 1400-c. 1580*, New Haven/London, Yale University Press, 1992, p. 96 : « testators often left kerchiefs or bedlinen to make altar-cloths and corporals, a gesture clearly designed to bring their domestic intimacies into direct contact with the Host ». N. A. Lowe, « Women's Devotional Bequests of Textiles in the Late Medieval English Parish Church, c. 1350-1550 », *Gender & History*, 2010, 22, p. 407-429.

cas de Colaie Pochonne, décédée sans avoir rédigé de testament, mais dont le mari a honoré la volonté après sa mort (fol. 14).

Les achats faits sur le budget de la fabrique constituent le deuxième ressort principal par lequel s'accroît ou se renouvelle le mobilier ecclésial. Parmi ces objets, citons par exemple les deux aubes (fol. 11), la paire de courtines - c'est-à-dire les rideaux d'autel - de toile bleue (fol. 13v) ou encore la bannière fleurdelysée, brodée à Paris à l'effigie de la Vierge et des saints Denis, Pierre et Nicolas (fol. 8v). Parfois, les acquisitions faites sur le budget de la fabrique viennent compléter ou orner des objets déjà présents dans le trésor. À cet égard, Pierre Ligier a su habilement tirer parti de sa charge de marguillier pour embellir certaines de ses propres donations : les deux nappes damassées, offertes en 1441, ont chacune reçu par exemple un parement fleurdelysé (probablement une bande horizontale pendant sur la face avant de l'autel) acheté au frais de la fabrique. Plus encore, le bourgeois de Crépy fait fondre, par un orfèvre parisien, deux gobelets du trésor pour fabriquer le calice portant son nom et dans lequel est incorporé la pierre de béryl qu'il tient de son oncle, Jean Barbe, et qu'il a offerte à l'église (fol. 19v). La plupart des acquisitions et des commandes se font à Paris, où Pierre Ligier achète aussi bien des textiles brodés que de simples linges, mais aussi des manuscrits liturgiques, tels qu'un missel et un psautier³⁵. Les deux artistes cités nommément dans ce texte témoignent de cette influence parisienne : Nicolas Chastelain³⁶, fondeur de cloches, et Guillaume Messier³⁷, chasublier, sont tous deux établis à Paris, où ils reçoivent des commandes des grandes églises de la capitale et du roi.

Tous les objets présents dans l'église paroissiale ne lui appartiennent pas nécessairement. Pierre Ligier nous apprend en effet que certains étaient régulièrement empruntés à d'autres églises pour le service de Saint-Denis. Ainsi en allait-il, avant 1438, du ciel utilisé en guise de

³⁵ Dans sa thèse, Astrid Castres note que l'aire de diffusion des broderies parisiennes s'étendait principalement aux confins de la Picardie et à l'est du royaume. Il semble qu'une même géographie soit observable un siècle plus tôt. Cf. A. Castres, *La main et l'aiguille : broder à Paris au XVI^e siècle*, Rennes, PUR, 2023 [à paraître].

³⁶ Cf. A.-C. Desbordes, *Une activité artistique parisienne à la fin du Moyen Âge. Le travail des métaux cuivreux : acteurs et productions (XIV^e-1540)*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe sous la direction de Philippe Plagnieux et Étienne Hamon, 2021, p. 240-241. Nicolas Chastelain est fondeur et canonnier du roi établi rue Saint-Martin à Paris. Il a notamment fondu la cloche Jacqueline de la cathédrale Notre-Dame de Paris (1451), une cloche de Saint-Martin-des-Champs (1455), celle du beffroi d'Orléans (1458) ainsi que la cloche Marie de la cathédrale de Chartres (1467).

³⁷ Guillaume Messier, chasublier parisien, établi sur le Pont au Change où il tient boutique (AN, MM 154). Il reçoit notamment 53 sous tournois pour avoir transformé une robe de velours cramoisi du roi Louis XI en chasuble pour la chapelle de la Salvation fondée en 1468 par Louis XI à Compiègne (cf. F. Le Proux, « Fondation de la chapelle de la Salvation élevée à la Vierge en 1468 par Louis XI près de la porte de Pierrefonds », *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1869-1872, 1, p. 109-140, ici p. 127). En 1482, Jean de Bailly, notaire et secrétaire du roi, procureur et receveur du collège des notaires et secrétaires du roi lui confie la réparation d'une chapelle liturgique servant à l'église des Célestins de Paris (cf. AN V/2/76). Il est employé par l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins en 1473-1474 et par la fabrique de Saint-Germain-le-Vieux, entre 1484 et 1487 pour réparer des textiles liturgiques. Je remercie Étienne Hamon qui m'a indiqué ces références suivantes.

baldaquin pour les processions eucharistiques de la Fête-Dieu (fol. 7v) ou encore d'un missel qu'il fallait emprunter pour pouvoir chanter deux messes en même temps dans l'église (fol. 18v). D'autres objets y sont placés en dépôt comme les quatre nappes et les dix-neuf paires de corporaux trouvés dans le butin d'un voleur et intégrés au service de la paroissiale après une année et demie de dépôt et au bénéfice d'une nouvelle bénédiction (fol. 17). En 1444, Pierre Ligier use même de sa position auprès du duc d'Orléans et de Valois pour réclamer la mise en dépôt d'une chasuble de fil d'or et d'un calice : issus de la chapelle ducale détruite pendant le siège de la ville par les anglais³⁸, ces objets avaient été entreposés dans l'église Sainte-Agathe³⁹. Or selon Pierre Ligier, ils relèvent en réalité du ressort de l'église Saint-Denis (fol. 11-11v)⁴⁰. Enfin, de façon plus irénique et commune, le marguillier a laissé en garde « jusques a [son] plaisir » — sans le donner à l'église donc — un banc qu'il a fait déplacer de la chapelle Notre-Dame à sa chapelle Saint-Pierre (fol. 20). Il apparaît clairement à travers ces différents exemples que le trésor de l'église paroissiale n'est pas conçu comme un endroit clos, replié sur lui-même, mais, au contraire, comme un espace ouvert aux échanges avec la ville.

Conserver, réparer et transformer

Une fois entrés dans l'église, les différents objets, achetés ou donnés, utilisés toute l'année ou seulement lors d'une occasion liturgique spécifique, ne reçoivent pas tous le même degré d'attention dans leur préservation. Trois anciens coffres de bois en assurent la conservation : deux se trouvent au trésor et un autre derrière l'autel majeur⁴¹. Certains objets bénéficient d'un traitement particulier. Une chemise de toile blanche protège une chasuble de drap d'or de l'humidité et de la poussière (fol. 5v)⁴². Un sac fait d'anciens parements d'aube cousus ensemble préserve le petit tableau peint donné par le curé (fol. 10v), tandis que le calice à la

³⁸ Sur le château de Crépy-en-Valois et la chapelle Saint Aubin : J. Mesqui, *Île de France gothique*, vol. 2 : *Les demeures seigneuriales*, Paris, Picard, 1988, p. 160-170.

³⁹ Église aujourd'hui détruite.

⁴⁰ A. Bourgeois, « Histoire de Crépy et de ses dépendances, de ses seigneurs, de ses châteaux et de ses autres monuments, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours », *Comité archéologique de Senlis, Comptes-rendus et mémoires*, 1868, p. 127 : l'église Saint-Denis se trouvait dans la cour du château, dont elle était primitivement une dépendance.

⁴¹ Il existe peu de coffres liturgiques médiévaux conservés de nos jours. L'ensemble le plus remarquable se trouve au Musée Historique du Valais. Voir Ch. Corinne et Cl. Veuillet (dir.), *Coffres et coffrets du Moyen Âge*, 2 vol., Sion, Hier + Jetzt, Musées cantonaux du Valais, 2012.

⁴² On trouve le même type de remarque dans l'inventaire de 1343 de l'abbatiale Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes. Cf. Ch. Lalore, *Inventaires des principales églises de Troyes. Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale*, Troyes, [s.n.], 1893, art. 917. « *Item alia casula de serico cum quodam grifonno deaurato, cooperta de quadam camisia tele pro ipsa casula custodienda ; necnon tres alie aube de dicto serico operate, totum pro missis in festivitibus annualibus celebrandis* » (De même, une autre chasuble de soie avec un griffon doré, couverte d'une chemise de toile, pour protéger cette même chasuble, et trois autres aubes ouvrées de la même soie, le tout pour célébrer les messes des fêtes et des solennités annuelles).

pomme de béryl possède son propre étui de cuir et repose dans un des deux coffres du trésor (fol. 19v). De même, les reliquaires sont conservés dans un petit coffret indépendant (fol. 6).

Comme souvent, la rédaction de l'inventaire est l'occasion d'examiner l'état des objets conservés : certains sont dits usés et rompus (fol. 4v), d'autres d'« ancienne façon » (fol. 4v), d'autres encore « de peu de valeur » (fol. 5), tandis qu'il ne faut plus rien attendre de ceux décrits comme « telz et quelz » (fol. 6). Parmi ces pièces vétustes, certaines sont revendues, à l'instar d'un calice en argent, qui à défaut d'être réutilisé pour le culte dans une autre église, pourra indubitablement être fondu et le métal réemployé. D'autres éléments mobiliers doivent faire l'objet d'un entretien, voire d'une véritable réparation, comme c'est le cas d'un livre de chant dont la reliure de cuir noir a été entièrement remplacée par une autre de cuir blanc (fol. 4v). Mais la plus grosse opération diligentée par le marguillier concerne les vêtements du culte qu'il fit « remettre à point et refere » en août 1443 (fol. 9v-10).

Pierre Ligier est aussi impliqué dans l'entretien du mobilier présent dans l'église : les autels et leurs tabernacles (c'est-à-dire probablement des réserves eucharistiques suspendues, à l'instar du « ciboire » cité au fol. 17v⁴³), mais aussi les statues (« ymage »), dont celle du saint dédicataire de l'église et des douze apôtres disposées à chaque pilier⁴⁴. Son champ de compétence s'étend encore au portail sculpté de l'église⁴⁵. Pour chacune de ces sculptures, l'entretien consiste majoritairement à laver et à repeindre les différents éléments susmentionnés (fol. 13v)⁴⁶.

Enfin, certains objets convoqués dans l'inventaire ont changé de forme et de fonction au cours de leur séjour dans l'église. Il ne s'agit pas toujours d'une pratique de rapiéçage, comme c'est le cas pour une vieille chasuble citée au fol. 5v⁴⁷, ni d'un simple toilettage à l'instar des bourses de corporaux et des « gibecières » brodées, remontées sur des boîtes en bois pour se conformer davantage à la forme la plus en vogue des corporaliers (fol. 6 et 6v). Certaines de ces reprises constituent en effet une véritable transformation de la forme au profit d'un nouvel usage. Il en va ainsi d'une chape convertie en chasuble ou de neuf autres chapes anciennes

⁴³ Sur la mise en place des ciboires de petit format, montés sur pied, au tournant du XIII^e et du XIV^e siècle, voir J. Foucart-Borville, « Les tabernacles eucharistiques dans la France du Moyen Âge », *Bulletin Monumental*, 1990, 148, 4, p. 349-381, notamment p. 361 et 369.

⁴⁴ L'assimilation des piliers de l'église-bâtiment aux apôtres du Christ, qui sont les piliers de l'Église-institution, est un stéréotype des *expositiones missae*.

⁴⁵ Le portail et le clocher actuels ont été reconstruits au milieu du XIX^e siècle.

⁴⁶ L'apposition d'une nouvelle couche de couleur fait partie de l'entretien régulier de la statuaire ecclésiale : il n'y a donc pas lieu de s'étonner que certains objets médiévaux présentent aujourd'hui un véritable feuilletage de couches picturales.

⁴⁷ Sur la réparation des textiles du culte, voir Ch. Aribaud (éd.), *Destins d'étoffes : usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés (XIV^e-XX^e siècles)* [actes des Journées d'étude de l'AFET, Toulouse, janvier 1999], Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2006, p. 17-27.

réemployées à couvrir l'autel en dehors des célébrations liturgiques (fol. 5v et 10v)⁴⁸. De même, deux fanons d'autel - c'est-à-dire une paire de bandes verticales, ornées et disposées de part et d'autre de la face avant de l'autel - ont été cousus ensemble pour former une couverture de lutrin aux fêtes solennelles (fol. 6)⁴⁹.

Bénir les autels et le mobilier

Comme nous l'apprend par exemple la lecture du pontifical de Guillaume Durand, l'évêque dispose d'un grand nombre de formulaires de bénédiction appliqués aussi bien au mobilier utilisé directement pour la messe (calices, nappes, vêtements par exemple) qu'aux autres types d'objets présents dans l'église (dais, reliquaires, statues)⁵⁰. Alors que l'on pourrait douter que l'évêque se charge en effet de bénir lui-même les objets relevant de l'ensemble de son diocèse, les « annales » de Pierre Ligier livrent plusieurs exemples de tels rituels. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, les linges - qu'ils soient destinés à la vêtue des célébrants (aubes et amicts) ou des autels (nappes, corporaux) - sont les plus fréquemment cités. Le marguillier attend généralement la venue de l'évêque de Senlis à Crépy pour lui donner les différents objets à bénir, quitte pour cela à patienter près d'un an comme ce fut le cas pour les deux nappes damassées offertes par lui et son épouse (fol. 8v). Une fois néanmoins, le marguillier a envoyé deux aubes au siège épiscopal senlissois pour y recevoir la bénédiction de l'évêque (fol. 11)⁵¹. Enfin, notons que les ornements de la chapelle Saint-Pierre donnés en 1469 ont été bénis par l'évêque de Paris (fol. 22), où ils ont été conçus, tandis que les nappes, probablement produites localement, l'ont été par l'évêque de Senlis.

L'historien des rituels se montrera certainement plus curieux encore à l'égard de la consécration des quatre autels de l'église, à savoir l'autel majeur, l'autel Notre-Dame, l'autel

⁴⁸ On trouve un exemple similaire à la cathédrale de Sens en 1505, où on a mis à part le riche chaperon d'une chape transformée en devant d'autel. Cf. AD Yonne, G 125, p. 77-128 : inventaire du trésor de la cathédrale de Sens **Erreur ! Signet non défini.**, 1505, p. 91 : « Item ung autre autre drap pour l'autel lequel a esté fait de la chappe aux gibbacieres et est demoré le taiseau a une M auquel a plusieurs pierres jusques au nombre de sept et XXIII perles sur ung esmail ou sont les ymages de nostre Dame et de saint Estienne ».

⁴⁹ Le musée de l'archerie et du Valois conserve un lutrin du début du XVI^e siècle provenant de la chapelle Saint-Marcoul de Fresnoy-la-Rivière (inv. D1975.5.7). Celui-ci est constitué d'un fut monté sur quatre pieds et surmonté d'un pupitre composé de deux pans symétriques réunis en bâtière. On imagine assez aisément que les deux bandes ornementales pouvaient pendre de part et d'autre d'un pupitre semblable.

⁵⁰ Voir M. Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*, t. III : *Le Pontifical de Guillaume Durand*, Cité du Vatican, Bibliothèque Apostolique du Vatican, 1941 (*Studi e Testi*, 89), p. 518-536.

⁵¹ Un autre exemple de ces voyages diligents pour bénir des objets d'une église paroissiale nous est donné par les comptes de fabrique de Saint-Mathieu de Morlaix (Finistère). Alain Guillou reçoit vingt sous en 1485-1486 pour partir à Guingamp à cheval, c'est-à-dire à plus d'une centaine de kilomètres aller-retour, y porter « les vestementz et corporaulx a l'evesque qui estoit la a beneguir ». Cf. AD Finistère, 150G 18, cf. M. Bocard, *L'architecture religieuse de la fin du Moyen Âge entre Léon et Trégor, étude de comptabilités morlaisiennes*, vol. 2 : *Annexes et planches*, thèse de doctorat sous la direction de Claude Andraut-Schmitt et Yves Gallet, Université de Poitiers, 2015, p. 33. Pour le retour, un couturier est payé dix deniers en vin pour replier et emballer les vêtements.

Saint-Maur et l'autel Saint-Jacques-et-Saint-Christophe, le 8 juillet 1442 par l'évêque de Senlis, Jean IV Raphanel (1434-1447). Ces quatre autels, vraisemblablement issus de la reconstruction du chœur de l'église après le siège de 1431⁵², n'avaient pas encore reçu de bénédiction à cette date, comme le précise Pierre Ligier au fol. 9. Ce rituel complexe dura quatre heures, pour lesquelles l'évêque ne demanda qu'un peu plus de la moitié des quarante sous qu'il aurait théoriquement pu réclamer. Deux types de luminaires sont nécessaires à ce rituel : d'une part, les paires de cierges placés sur chaque autel, d'autre part les chandelles utilisées pour « faire les croisées ». Les croix de consécration tracées à plusieurs moments de l'*ordo* par l'évêque au centre à chaque coin de la table d'autel sont donc matérialisées par la cire fondue en complément ou en remplacement des croix incisées dans la pierre⁵³.

Plus étonnant encore, les « annales » font enfin le récit de la bénédiction de la cloche nouvellement refondue en 1445. Soulignons que celle-ci est traitée sur le même plan que le premier sacrement de la vie chrétienne : la cloche est en effet « baptisée » par le curé des lieux, à proximité des fonts⁵⁴. Elle est accompagnée à cette occasion de ses quatre parrains et marraines : Pierre Ligier et sa femme ainsi que Jehan et Jehanne de la Fontaine, issus de la même fratrie. Enfin, elle reçoit un véritable prénom, « Perrette », qui correspond à celui de l'épouse de Pierre Ligier (voire à la féminisation de Pierre !) et que rappellent encore des lettres fondues sur son pourtour : « Pierre Ligier et Perrette sa femme ».

L'inventaire et les « annales » rédigés par Pierre Ligier témoignent en premier lieu d'une personnalisation extrême de l'office de marguillier au milieu du XV^e siècle. Servir l'église, veiller à son entretien et à la qualité de son mobilier devient chez le bourgeois de Crépy une entreprise sotériologique. L'œuvre collective – entretenir l'église – rejoint et s'associe de façon inédite à l'œuvre individuelle – assurer son salut à travers les bonnes œuvres, donnant à la devise personnelle du marguillier, « Paix et paradis », une dimension programmatique.

⁵² Cf. L. Graves, *Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois, arrondissement de Senlis (Oise)*, Beauvais, Achille Desjardins, 1843, p. 108.

⁵³ Sur les croix de consécration, voir notamment D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu, une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2006 et D. Méhu, « Images, signes et figures de la consécration de l'église », dans *id.* (dir.), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 285-326.

⁵⁴ Pour l'*ordo* de bénédiction des cloches, voir M. Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*, t. III : *Le Pontifical de Guillaume Durand*, Cité du Vatican, Bibliothèque Apostolique du Vatican, 1941 (*Studi e Testi*, 89), p. 533-536. Cf. J. Pagnon, « Bénédiction des cloches et dons d'ornements liturgiques », dans *Quand le bronze chante ! Histoire et usages des cloches*, 2006, Saint-André-de-Bohon, Conservation des antiquités et objets d'art de la Manche, 2006.

IV- Notes sur les normes d'édition

Nous éditons ci-après les folios 4 à 22, selon la foliotation ancienne tracée à l'encre brune en tête des feuillets. Les premiers folios, manquants ou lacunaires, n'ont pas pu être transcrits. L'italique signale des titres d'ouvrages ou des mots insérés dans une autre langue que celle du corps principal du texte. Entre parenthèses figure le texte ayant été biffé dans le manuscrit original. Les ajouts interlinéaires effectués après la rédaction du corps principal du texte sont placés entre tirets (-) et sont précédés d'un astérisque. Nous avons tâché de respecter au maximum la présentation originelle des manuscrits, notamment dans la répartition des paragraphes et des devises placées en bas de certains feuillets.

V- Édition

[fol. 4] Et premiers s'ensuit la declaracion des biens estans en la ditte eglise Saint Denis aud. jour que fu constitué ledit Pierre Ligier, marguelier (d'icelle eglise), appartenans a la dicte eglise et inventoriez es presences de Regnault Boileau, precedent marguelier, et de Jehan Seurier, ordonné marguelier avec led. Pierre Ligier.

Primo deux livres, couvers de cuir blanc, qui sont chacun ung demi temps pour tout l'an.

Ung grant saultier neuf, couvert de cuir blanc.

Ung petit saultier bien viel et usé et derompu les feullez.

[fol. 4v] Un livre a note couvert de cuir noir, appelé « cirez », a chanter messes. -*C'a esté recouvert de cuir blanc.-

Ung aultre livre a note, nommé « grez⁵⁵ », tout neuf, couvert de cuir vermeil.

Deux petiz livret, l'un couvert de cuir blanc, l'autre de noir, bien usez et derompus, appelez « manuelz »⁵⁶.

Ung livre messel, couvert de cuir blanc, a chanter messe.

Ung cayer du service du Saint Sacrement en parchemin, ou n'a point de commencement. -*Il en y a ung aultre avec.-

Ung roole en parchemin, ou est notée la vie saint Estienne.

⁵⁵ Il s'agit d'un grael ou graduel, c'est-à-dire le livre de chant par excellence de la messe qui rassemble tous les chants du propre pour chaque messe. Cf. J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, école thématique, ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004, dirigé par Olivier Legendre et Jean-Baptiste Lebigue, 2007 [en ligne, <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063/document>, consulté le 19 mai 2022], p. 136.

⁵⁶ Il s'agit peut-être de ce qu'un inventaire, rédigé à la suite de l'obituaire de 1715 par Pierre Delamare, appelle « un rituel fort vieux et fort gasté ». (cf. AD Oise, 2Gp 155/1).

Ung galice d'argent tout blanc, sanz dorure, bien viel a anceanne façon et bien usé. -*A esté vendu et en est faite recepte par le compte rendu par led. Pierre Ligier⁵⁷ lad. eglise et margueliers.-

Une coulpe d'argent a piet, ou repose *Corpus Domini*, ou ciboire.

[fol. 5] Une vaissel d'estain, ou est le cresse.

Ung jouel d'argen a piet, ouquel on porte le jour du saint Sacrement *Corpus Domini*. -*Il a esté desrobé en l'eglise avec ung galice, comme est dit cy après⁵⁸.-

Trois croix de bois couvertes d'estaing telles et quelles.

Une chasuble ouvree⁵⁹ fournie d'estolle, fanon, fournie d'aulbe et amict, servant le dimenche.

Une chasuble blanche, doublé de toille noire, fournie d'aulbe, amict, fanon et estolle.

Une aultre chasuble blanche, doublé de toille persse.

Deux chasubles vielles, sans aultre fournement⁶⁰, de peu de valeur.

[fol. 5v] Une chasuble vermeille, doublee de vert, fournie d'aulbe, amict, fanon et estolle.

Une chasuble de drap d'or, enveloppee en une⁶¹ de toille blanche, fournie de aulbe, amict, fanon et estolle.

Neuf aulbes en toille bien vielz et usez, les aucuns de nulle valeur.

Une aultre vielle chasuble de peu de valeur. -*Elle a est convertie a refere les aultres comme est dit cy après.-

Deux vestemens de tunique et damatique de couleur vert, doublez de noir, pour diacre et soubzdiacre.

Quatre vestemens tous blans bien vielz et derompus, a diacre et soubzdiacre.

Neuf chappes de plusieurs couleurs, vielles et usees. Il en a esté fait, de partie, des couvertures a couvrir les autelz⁶². -*Et n'en y a plus que trois telles et quelles.-

[fol. 6] Cinq custodes⁶³ de toille blanche⁶⁴.

Quatre amictz en toille, telz et quelz, usez.

⁵⁷ Le mot qui suit est illisible, mais il s'agit certainement de la qualité de paroissien.

⁵⁸ Cette monstrance a été dérobée en 1453, cf. fol. 19v. Sur les monstrances eucharistiques, voir F. Tixier, *La monstrance eucharistique : genèse, typologie et fonctions d'un objet orfèvrerie, XIII^e-XVI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

⁵⁹ Appliqué aux textiles, l'adjectif ouvré peut désigner aussi bien une étoffe façonnée (c'est-à-dire dont les motifs résultent du tissage lui-même) qu'un tissu brodé, il s'agit en tout cas certainement d'une chasuble ornée de motifs.

⁶⁰ Sans fourniture, c'est-à-dire que ces deux chasubles ne sont pas accompagnées par d'autres vêtements liturgiques tels que l'étole ou le manipule.

⁶¹ Il manque un mot ici.

⁶² Cf. fol. 10v.

⁶³ Ici custode désigne de façon générique une couverture.

⁶⁴ Suit un mot non lu.

Trois servietes de toile a laver.

Ung seurpliz.

VIII petites touaillottes a laver mains bien vielles et esportees⁶⁵.

Deux touaillottes ouvrees a parer l'autel. Elles ont esté mises ensemble a fere une couverture sur le liettrin pour servir es jours solemnelz.

Deux vielles bources a corporaulx. -*Il en a esté fait deux estuis carrez a mectre les corporaulx.-

Ung petit viel coffret rompu ouquel a plusieurs petiz reliquaires.

[fol. 6v] Deux nappes telles et quelles, servans a couvrir les autelz.

Deux touailles a mains.

Une aultre grant nappe.

Deux vielz draps de lin a couvrir les sains en Karesme⁶⁶.

Deux petiz napperons a couvrir les fons⁶⁷.

Une vielle couverture de drap estrangé, a couvrir ung autel.

Deux petites clochetes a porter par la ville a procession. -*L'une fu fondue avec la cloche quant elle fu refete comme est dit cy après⁶⁸.-

Quatre buretes d'estain a metre vin et eaue.

Deux gibessieres ouvrees a mectre corporaulx. -*Il en a esté fait deux estuis carrez en bois a mectre les corporaulx couvers desd. gibessieres et miz en lad. eglise⁶⁹.-

[fol. 7] Deux aultres estuys a mectre corporaulx, esquelz sont les corporaulx d'icelle eglise.

Deux paix de bois petites.

Ung drap de toile noire et persse, qui sert a mectre sur les trespassez⁷⁰.

Deux scellez de mete⁷¹ a eaue benoiste, l'un grant l'autre petit.

Trois chandelliers a metre cierges.

Trois coffres de bois vielz, tels et quels, les II ou tresor et l'autre derriere le grant autel, qui riens ne vault.

Ung encenssier de leton fourni de chayennes, bien viel.

⁶⁵ Esporté : usé (DMF).

⁶⁶ Il s'agit de voiles utilisés en Carême pour recouvrir les statues des saints.

⁶⁷ Fonts baptismaux.

⁶⁸ Cf. fol. 12v.

⁶⁹ Cf. fol. 19.

⁷⁰ Il s'agit d'une palle funéraire, c'est-à-dire un drap duquel on recouvre les cercueils lors des funérailles.

⁷¹ Mette : sorte de métal (DMF).

[fol. 7v] Item ensuit aultre declaracion des biens et augmentacion faiz a la dicte eglise Saint Denis, depuis le temps et an mil IIII^c XXXVIII, par les personnes denommez en chacune partie. Et lesquelz, je, Pierre Ligier, ay cy miz et escripts, afin qu'il en soit a Dieu nostre Seigneur, Nostre Dame et monseigneur saint Denis prié pour tous lesd. bienfauteurs, et qu'il en soit memoire a tous jours en la dicte eglise et qu'ilz soient participans es prieres, messes et oraisons qui se font et seront en icelle a perpetuité.

Primo ung tappiz, ouvré en couverture, bordé de pers en toille, avec ung drap de lin de II lez, donné par moy, Pierre Ligier, et Perrette du Quesnoy, ma femme, a la dicte eglise, le XII^e jour de septembre l'an mil IIII^c XXXVIII, pour servir par chacun an le jour du saint Sacrement a couvrir le ciel soubz lequel on porte a procession *Corpus Domini*⁷², et dont n'avoit point en lad. eglise et le convenoit emprunter.

[fol. 8] Une nappe ouvree donnee a lad. eglise le XV^e jour de fevrier oud. an par feu Jehannete, femme Pernet Monnart, par son testament baillee par led. Pernet, de laquelle ont esté fectes II nappes.

XII sausscieres d'estain donnees par Jehan Barbe, Pierre Fouace, Jehan Seurier, et moy, Pierre Ligier, au jour de la Penthecouste mil IIII^c XXXIX pour mettre les cierges d'illec sur les chandelliers de boys, sauf XII d. p. paieez sur la façon par lad. eglise.

Une nappe belle et bonne, donnee le XXV^e jour de juillet mil IIII^c XXXIX par Katherine femme Jehan Pochon, paroissiens de ladicte eglise.

Une aultre nappe usee, donnee par Pierecte, femme Regnault Boileau.

[fol. 8v] Deux nappes semblables a ouvrage de dampmas⁷³ ou sont fectes a chacun bout II croix de fil noir et ung « P » donnees par moy Pierre Ligier et ma femme, le jour de Pasques l'an mil IIII^c XLI. Et esquelles j'ay fait atacher II paremens ouvrez a fleur de liz sur toille perse, achetez par moy aux deppens d'icelle eglise, pour servir es jours solempnelz.

Le samedi après la Penthecouste, XXVI^e jour de may l'an mil IIII^c XLII, par monseigneur l'evesque de Senliz⁷⁴, cordellier, lui estant en lad. eglise Saint Denis, ou ce jour feist ordres, furent begnistes les nappes dessusd. ainsy donnees.

Une banniere de toille perse, semee de fleur de liz frangee ou sont ymaginez Nostre Dame, saint Denis, saint Pierre et saint Nicolas, avec le baston ahecté a Paris par moy, marglier, aux deppens d'icelle eglise en novembre mil IIII^c XLI.

⁷² Ce drap de lin devait recouvrir le dais utilisé lors de la Fête-Dieu au-dessus d'une monstrance eucharistique lors de la procession dans la ville.

⁷³ C'est-à-dire damassée.

⁷⁴ Jean IV Raphanel (1434-1447).

[fol. 9] A Pasques mil III^c XLII, je, Pierre Ligier, donne ung petit bassin d'arain, lequel je feis mettre devant le crucefiz pour mettre le cierge illec.

Le dimanche VIII^e jour de juillet l'an mil III^c XLII, par reverend pere en Dieu, monseigneur Jehan, evesque de Senliz⁷⁵, fu chantee et celebree la grant messe en lad. eglise et illec benist les IIII autelz dedens le cuer d'illec, c'estassavoir le grant autel, l'autel Nostre Dame, l'autel Saint Mor et l'autel Saint Jaques et Saint Christophe qui ne l'estoient point, et ad ce fere ot de beaulx misteres⁷⁶, ou il fu par l'espace de IIII heures. Et lequel evesque ne vult avoir pour sa penne que XXIII s. p. et le feist pour Dieu et en aumosne, non obstant que pour un autel benistre, il disoit avoir droit de X s. p. Et s'y cousta a rachetter les cierges, ou en avoit deux sur chacun autel, aux chappellains de mond. seigneur, IIII s. p., et en chandelles a faire les [fol. 9v] croisees sur lesd. autelz, XIII d. p., avec aultres menues besongnes qu'il a convenu ad ce fere⁷⁷. Et furent presens messire Pierre Roussel, commis a la cure d'illec, messire Jehan de Vaubuy, dean⁷⁸ de Saint Thomas, messire Jehan Ymbaut, curé dud. Saint Thomas, damp Gile de la Chappelle, religieux, prevost de Saint Arnoul, messire Pierre le Bouleur, chappellain dud. monseigneur l'evesque, Colin, son clerc, Jehan Barbe, Simon de Fraucieres, maistre Guillaume Rommain, Pierre Fouace, Jehan Pichon, Pierre du Boys et moy Pierre Ligier, avec led. Jehan Seurier, margueliers et plusieurs aultres personnes.

Ou moys d'aoust l'an mil III^c XLIII par moy, Pierre Ligier, marguelier, fu fait remettre a point et refere tous les aournemens de lad. eglise devant inventoiriez, c'estassavoir les vielles chappes et chasubles et des mendres⁷⁹ furent refaictes les aultres et n'en a a present en la dicte eglise que les parties qui s'ensuivent :

[fol. 10] Primo la chasuble de drap d'or.

La chasuble vermeille.

La chasuble qui sert le dimanche.

Une aultre semblable.

La chasuble blanche qui sert chacun jour.

Une aultre legere chasuble moyenne.

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ Que comprendre par ce terme ? Probablement pas les pièces de théâtre à sujet religieux, mais plutôt le sermon de l'évêque et le rituel de bénédiction des autels.

⁷⁷ Trois pierres d'autel sont aujourd'hui enchâssées dans le sol du chœur de l'église. L'Abbé Gross, *Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*, Paris, le livre d'histoire-Lorisse, 2002 [rééd. 1881], p. 112 et 118, indique deux dates de réfection du pavage : 1578 et 1747. Connaître la date de la strate dans lequel se trouvent les pierres d'autel permettrait d'obtenir un *terminus ante quem* pour leur datation.

⁷⁸ Déan : doyen (DMF).

⁷⁹ À comprendre probablement comme les « moindres », soit les vêtements de plus petite valeur, à l'exception des plus anciens cités auparavant.

Une (chappe) -*chasuble- de soye noire, laquelle a esté fecte de une chappe, qui estoit en la dicte eglise pour servir au service des trespassez.

Item fu ahecté a ung nommé Jehan qui rescist ce que du est :

Une estolle et fanon noirs pour servir a lad. chasuble noire.

Item II aultres estolles et II fanons.

Et tout(e) ce, je feis benistre par led. monseigneur l'evesque a Senliz le VII^e jour de septembre oud. an

[fol. 10v] Item VI chappes, pour toutes remparees, et dont en a esté depuis de deux de petite valeur esté fectes II couvertures pour couvrir les grant autel et l'autel Nostre Dame, ainsy que IIII en lad. eglise de petite façon qui sont de l'inventoire cy dessus.

Le dimenche premier jour de mars oud. an mil IIII^e XLIII, a la messe, led. Jehan Seurier se descharga du fait de ladicte marguellerie, disant qu'il s'en aloit demourer a Bemont.

Ung beau petit tableau doré, ouquel est comment Josep oste de la Croix nostre Seigneur, donné a la dicte eglise par messire Merle Gargant, curé d'icelle, le jour de Pâques, commençans l'an mil IIII^e XLIII et pour lequel mectre netement, je, marguelier, ay fait fere ung saquet de vielz paremens d'aulbes. S'y soit miz pour les festes solempnelles sur l'autel⁸⁰.

[fol. 11] Deux aulbes de toille neufve que, je, marguelier, ay fait fere pour lad eglise a ses deppens, lesquelz j'ay fait begnistre a Senliz le vendredi VI^e jour de novembre oud. an mil IIII^e XLIII.

Une chasuble de fil d'or, doublé de noir, semee d'oiseaux, sans aulbe ne amict, maiz seulement l'estolle et le fanon paraulx, laquelle est a monseigneur le duc d'Orleans et de Valois⁸¹ et de sa chappelle Saint-Nicolas de son chastel de Crespy, laquelle estoit en l'eglise Sainte Agathe lez led. Crespy et y avoit esté portee quant lad. chappelle fu desmolie pour la fortificacion dud. chastel fecte par les Angloiz l'an mil IIII^e XXXII ou XXXIII. Et pour ce qu'il vint a la cougnoissance de moy, Pierre Ligier, que icelle chasuble estoit en lad. eglise Sainte Agathe, considerant que ledit chastel est en la paroisse dud. Saint-Denis [fol. 11v] je alay a la Ferte-Milon⁸² ou estoit mond. seigneur le duc en fevrier mil IIII^e XLIII et lui feis requeste qu'il vouldist donner a lad. eglise Saint-Denis laditte chasuble avec ung galice petit d'argent doré -*sans estuit- lequel est aussy de lad. chappelle et qui avoit esté porté a Senliz par les guerres et lequel j'ay recouvré pour mond. seigneur, comme lieutenant du receveur de Valois,

⁸⁰ On voit ici que les panneaux peints portatifs ne servent pas toujours à la dévotion privée, mais sont parfois placés sur les autels pour les célébrations.

⁸¹ Charles I^{er} d'Orléans, duc d'Orléans et de Valois (1407-1465).

⁸² La Ferté-Milon, dans l'actuel département de l'Aisne, situé à 20 km de Crépy-en-Valois. La Ferté-Milon est réunie au comté de Valois en 1213.

en lui declairant que lad. chappelle estoit desolee et que elle estoit assise dedens la cure de lad. eglise, es presences de Jehan de Saveuzes, de monseigneur Rigault, sire de Fontaines, chevalier, gouverneur et bailli de Valois, et Dreu Paien, lieutenant dud. monseigneur le bailli. Par lequel mond. seigneur le duc d'Orleans me fu repondu qu'il estoit content que lesd. chasuble et galice feussent miz en ladicte eglise Saint Denis, pour soy en aider jusques ad ce que sad. chappelle feust reeddiffiee oud. chastel, et ordonna lors a mond. seigneur le bailli qu'il me feist delivrer ladicte chasuble, [fol. 12] laquelle il me soist bailler et delivrer par Nicaise Saguignon, marguelier de ladicte eglise Sainte Agathe, le IIII^e jour de mars oud. an.

Et, incontinement, je miz en ladicte eglise Saint Denis lesd. chasuble et galice.

Et ay ces choses cy mises afin que on sache dont ce procede.

Item avoit et a en ladicte eglise de pieça quatre cloches, cestassavoir II grosses et II mendres.

Le dimenche precedent le jour Saint Pierre⁸³, en juing l'an mil IIII^e XLV, en cuidant sonner a Dieu lever⁸⁴ a la messe, l'une desd. grosses cloches, icelle se fella et cassa environ de ung piet de long.

[fol. 12v] Et le mardi XXIII^e jour de novembre ensuivant, par Nicolas Chastellain de Meaulx⁸⁵, fu ladicte cloche refondue en l'eglise Saint-Arnoul, presens plusieurs personnes et lequel avoit fait ses apparaulx⁸⁶ par l'espace de XV jours et pesoit lad. cloche rompue IX^c X livres et icelle reffecte en nature a pesé VIII^c IIII^{xx} lb. et est demouré de metre XXXIII lb., compris une petite clochete de lad. eglise qui a esté fondue avec, pesant IX livres, et y a eu tout advisé et gecté environ XII lb. de dechet en regart a aultre mectre qui y a esté mise au fondre.

Et le jeudi XXV^e jour dud. moys fu icelle cloche, par messire Merle Gargant, curé dud. Saint Denis, baptisee dedens ladicte eglise Saint-Denis, icelle pendant emprés les fons et la tindrent a baptisier Pierre Ligier et Perrette sa femme, Jehan de la Fontaine et Jehanne de la Fontaine, frere et suer, et fu lad. cloche nommé par led. Pierre Ligier, en son nom « Perrette ». Et au tour d'icelle est escript ces mos : « Pierre Ligier et Perette sa femme »⁸⁷.

⁸³ Saint Pierre est fêté le 29 juin.

⁸⁴ Il s'agit de la sonnerie des cloches accompagnant l'élévation de l'hostie.

⁸⁵ Voir note X.

⁸⁶ Sic pour appeaulx : éléments d'une cloche.

⁸⁷ Cf. Abbé Gross, *Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*, Paris, le livre d'histoire-Lorisse, 2002, p. 112 : les cloches sont prises par les artilleurs du roi et rachetées par la fabrique au prix de 600 livres en 1508.

[fol. 13] Et fu icelle cloche remise ou clocher, en sa place, le merquedi premier jour de decembre ensuivant la merci a nostre Seigneur⁸⁸.

Et du fait recepte et deppence pour icelle est faicte mencion es comptes dud. Pierre Ligier sur le compte ensuivant au jour Saint Jehan Baptiste l'an mil IIII^e XLVI.

Une chappe de ancean drap doré, semee de grans « O » et dedens des oiseaulx en pourpainted⁸⁹, doublé de toille noire, pour servir aux bons jours et aux trespassez, donnee et aumosnee par ledit Pierre Ligier et sa femme a la dicte eglise Saint Denis, le VIII^e jour de juillet l'an mil IIII^e XLVII pour ce qu'il n'y en avoit point de honneste, et pour estre participans es oraisons qui se font et seront a tous jours en ladicte eglise, en augmentant les biens d'icelle. Et laquelle led. Pierre acheta a Paris et lui cousta VIII frans.

-*La dicte chappe est mise en deppence⁹⁰ pour lad. eglise en l'an mil IIII^e LII, s'ensuit LIII, par led. Pierre pour ce qu'il y a donné une aultre chappe, chasuble et aultres aournemens cy aprez declarez.-

[fol. 13v] Deux paires de custodes de toille perse, fournies de ruben, franges et aigneaulx⁹¹ pour servir icelle eglise es festes solempnelles achetees a Paris et mises en lad. eglise au jour de Pasques l'an mil IIII^e XLVIII, lesquelles cousterent aud. marguelier aux fraiz d'icelle eglise IIII l. XVI s. p.

En l'an mil IIII^e XLVIII es mois de septembre et octobre, par led. marguelier, fu fait repaindre, laver et mectre en estat les tabernacle, les grant autel et environ les ymage de saint Denis et aultres de lad. et fait les XII appostres es pillers et reparer le portail, comme il appert en la deppence du compte dud. marguelier pour led. an.

⁸⁸ Action de grâce.

⁸⁹ Les motifs décrits évoquent les couples de perroquets affrontés, inscrits dans des rouelles, c'est-à-dire des cercles, désignés ici par les « grans O ». Ce motif commun à l'art byzantin et à l'art islamique des XII^e et XIII^e siècles se retrouve dans les trésors d'Europe occidentale parmi les soieries importées de Byzance, du Proche-Orient ou d'Espagne (voir notamment *Islamische Textilkunst des Mittelalters: Aktuelle Probleme* [actes du congrès, Riggisberg, 10 et 11 novembre 1995], Riggisberg, Abegg-Stiftung, 1997 (Riggisberg Berichte, 5) et S. Menache, B. Kedar et M. Balard (éd.), *Crusading and Trading between West and East, Studies in Honour of David Jacoby*, Londres/New York, Routledge Taylor and Francis Group, 2018). En France, la chasuble dite de saint Edme, conservée au Musée de Provins et du Provinois constitue un bon exemple de la fin du XII^e siècle ou du XIII^e siècle (voir J. Glodt, « Les vêtements liturgiques dits de saint Edme : témoins artistiques et reliques historiques », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, 2020, 174, p. 25-31). L'adjectif « ancean » et les motifs de cette étoffe, largement antérieurs au milieu du XV^e siècle, suggèrent l'existence d'un marché de l'occasion.

⁹⁰ « En dépense » se dit à propos d'une bouteille ou d'un récipient entamé : faut-il comprendre par-là que la chape ancienne, remplacée par d'autres vêtements, a été mise de côté ?

⁹¹ Ici les paires de custode n'ont plus le sens très générique de couverture, mais désignent plus spécifiquement les rideaux disposés latéralement de part et d'autre de l'autel sur des verges horizontales qui sont soit fixées dans le mur, soit tendues entre des colonnettes. Voir Françoise Baron, « Lorsque les anges passaient : décors d'autel aux XIII^e et XIV^e siècles », *L'estampille, l'objet d'art*, 1998, 323, p. 62-69 et Julie Glodt, « Les courtines ou le topos de l'autel caché (1250-1550) », dans Anne-Orange Poilpré et Philippe Plagnieux (dir.), *L'église microcosme. Architecture, objets et images au Moyen Âge*, Paris, Presses de la Sorbonne (Histo.Art 15), 2023.

Ung doublier contenant III aulnes de Paris avec une serviete tout nuef, donnez et baillez a lad. eglise le jour Nostre Dame en septembre⁹², l'an mil III^c cinquante par Jehan Barbe et Asselme sa femme.

[fol. 14] Dix aulnes de Paris de toille de lin baillez et donnez a la dicte eglise par Pierre Fouace pour et ou nom de feu Colaie Pochonne, sa femme, nagaires, allee de vie a treppas, enterree dedens lad. eglise, laquelle Colaie en son vivant avoit plusieurs fois declaré aud. Pierre Fouace, son mari, qu'elle avoit volenté de donner icelle toille a la dicte eglise. Et pour ce qu'elle estoit trespassee sans testater⁹³ ne parler, en ensuivant sa volenté, a baillé lad. toille aud. Pierre Ligier, marguelier, le second jour de septembre, l'an mil III^c cinquante, lequel marguelier en a fait fere deux aulbes et II amictz, qui ont servi au jour et feste Saint Denis oud. an et sont miz avec les chasubles dorees, comme il sera trouvé en la deppense du compte dud. marguelier dud. an.

Et lesquelz aulbes et amicts avec ung aultre amict, donné par Perrette, femme dud. Pierre Ligier, furent begniz a Senliz par monsieur l'evesque⁹⁴ le III^e jour d'octobre oud. an.

[fol. 14v] Ung tableau doré fermant a II charnieres⁹⁵ ouquel est ymaginé ou millieu Nostre Dame, d'un costé, saint Pol et saint Anthoine et de l'autre costé sainte Katherine et ung personnage de femme⁹⁶, donné a lad. eglise Saint Denis avec ung petit coussinet de soye ouvré de couleurs et miz illec le jour Saint Denis en octobre⁹⁷ mil III^c L par Jehan Pochon et Katherine sa femme, pour soy mectre et parer l'autel es festes solempnelles.

Six petites touaillettes a essuer les mains du prestre donnees et mises en lad. eglise led. jour Saint Denis oud. an par Perrette, femme dud. Pierre Ligier.

Ung galice tout nuef d'argent pesant XIII onces et demie, doré aux bordures par la pougnee et par dedens et aultre part tout blanc en la pate.

Paix et para X⁹⁸

[fol. 17] Quatre nappes moyennes et XIX paires de corporaulx, qui ont esté begniz par monseigneur l'evesque de Senliz le XXVIII^e jour de decembre mil III^c LII et miz en lad. eglise

⁹² Nativité de la Vierge, le 8 septembre.

⁹³ Testater : faire un testament (DMF).

⁹⁴ Simon Bonnet (1447-1496).

⁹⁵ Autrement dit un triptyque, probablement portatif à nouveau.

⁹⁶ Ce « personnage de femme » pourrait être la donatrice, Catherine, présentée par sa sainte patronne, mais il semble douteux qu'elle ait été représentée sans son mari. Pour conserver la symétrie avec le panneau des deux saints masculins, il est plus vraisemblable d'y voir une autre sainte que Pierre Ligier n'a pas reconnue. Les trois saints identifiés (Antoine, Paul et Catherine) comptent parmi les saints les plus populaires de la fin du Moyen Âge. Étant donné que le saint patron du donateur (Jean l'Évangéliste ou le Baptiste) n'est pas représenté il pourrait s'agir d'une œuvre de marché, plutôt que d'une œuvre commandée expressément par le couple.

⁹⁷ Saint Denis de Paris est fêté le 9 octobre.

⁹⁸ Lire « Paix et paradis », **fig. 3**. À la suite de ce feuillet, deux autres feuillets sont manquants.

Saint Denis par moy Pierre Ligier, lesquelz nappes et corporaulx avoient esté vollez en eglises par un larron qui fu executé a la justice de Crespy, et me furent baillez en garde pour les rendre a ceulx qui les demanderoient. Et pour ce que nul ne les a demandez et que je les ay gardez environ an et demi, je les ay fait laver et rebegnistre et miz en lad. eglise.

Ung grant orilliez de drap de soye⁹⁹, ouvré et semé de plusieurs flouettes de fil d'or, donné a ladicte eglise, le jour de la chandelleur l'an mil III^c LII par damoiselle Marie de Douy, femme de Simon de Francieres, escuier, paroissiens de ladicte eglise.

[fol. 17v] Ung drap de lin usé, de II lez, donné a ladicte eglise le XVIII^e jour de fevrier mil III^c LII par Ysabel Barbe, pour couvrir les sains en Karesme et lequel a esté miz et employé incontinent devant le grant autel a estre au devant du ciboire¹⁰⁰ et de l'ymage Nostre Dame¹⁰¹ et monseigneur saint Denis et ad ce approprié par led. Pierre Ligier, marguelier, nepveu de lad. Ysabel.

Une chasuble, une tunique, une damatique pour vestir le prestre, diacre et soubzdiacre, deux estolles, trois fanoux, les paremens de trois aulbes et trois amicts, avec une chappe, tous de une couleur et paraulx sur drap de fil jaune semez de flouettes vermeilles tous doublés de toille noire et appropriez pour servir a deux endroiz¹⁰². Paix et para X¹⁰³. [fol. 18] donnez et aumosnez a ladicte eglise monseigneur saint Denis, pour estre es prieres et oroisons qui a tous jours se feront illec par Pierre Ligier, bourgoiz dudit Crespy, et Perrecte du Quesnoy, sa femme, ou moys de fevrier l'an mil III^c LII, pour servir en ladicte eglise quant besoing en sera. Et lesquelz aournemens icellui Pierre Ligier a achectez a Paris et lui ont cousté X escus d'or.

Et avec ce y ont donné lesd. Pierre Ligier et sa dicte femme pour fournir lesdiz aournemens tous complets¹⁰⁴, trois aulbes et trois amictz de toille neufve ou a eu XIII aulnes de toille a l'ausne de Paris au priz de III s. p. chacune aulne, esquelles ont esté miz lesd. paremens semblables ausdiz aournemenz. Et pour iceulx faire en peine de la cousturiere la

⁹⁹ L'oreiller désigne ici un coussin utilisé pour supporter les livres d'autel.

¹⁰⁰ C'est-à-dire la réserve eucharistique.

¹⁰¹ Il s'agit peut-être de la statue en calcaire de la Vierge du 2^e quart du XIV^e siècle, qui était présente sur la devanture d'une maison crépynoise et qui a été vendue au XX^e siècle. Une copie de cette statue est préservée dans l'église.

¹⁰² Il s'agit vraisemblablement de vêtements réversibles, qui peuvent être utilisés sur les deux faces : la face jaune à motifs rouges et la doublure noire, selon les occasions liturgiques. On trouve un exemple de ces vêtements doubles dans l'inventaire de la cathédrale de Châlons, cf. P. Pelicier et A. Darcel, « Inventaire des meubles et bijoux de la cathédrale de Châlons en 1410 », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, 2, p. 135-188, ici p. 171 : « *Item, una tunica et una dalmatica ad duplex servitium, scilicet ab extra de panno albo [...] et serviunt ad festum sanctorum [corrigé sur « fatuorum »] : et per infra de sendali indo [...] »*. Sur les chasubles réversibles voir Josiane Pagnon, « Les ornements liturgiques réversibles : premières approches d'un bilan », *Patrimoines du Sud*, 2015, 1, p. 67-94.

¹⁰³ « Paix et paradis » inclus dans un cartouche.

¹⁰⁴ À la fin du Moyen Âge, le terme ornement peut désigner de façon spécifique un ensemble de vêtements liturgiques unis par une même couleur et destinés à vêtir le prêtre et ses ministres pour une même occasion.

somme de XVI s. p. Et tous lesquelz [fol. 18v] ledit Pierre Ligier feist begnistre par monseigneur l'evesque de Senliz lui estant a Crespy le onze^{me} jour de aoust l'an mil IIII^e cinquante et trois.

Pierre Ligier¹⁰⁵

Et ce fait mist tous iceulx aournemens ainsy dessus declarez et par lui donnez an ladicte eglise Saint Denis.

Ung livre messel sur petit vollume, couvert d'aisselles¹⁰⁶ sur cuir rouge et II fermans couvert de une chemise de cuir vermeil, ouquel est contenu pour fere l'eaue benoiste, le mistere de mariage et de visitez les malades¹⁰⁷, tout complect, achete a Paris l'an mil IIII^c LII le XX^e jour de mars par led. Pierre Ligier, marglier, aux deppens de lad. eglise, pour ce qu'il n'en y avoit que ung et ne pavoit on chanter II messes ensemble sans en aller emprunter ung et cousta sept frans X s. p. et fu miz en lad. eglise par led. marguelier.

[fol. 19] Deux estuys a corporaulx, que a faiz fere a Paris led. jour icellui marguelier et couvrir de II vielz bources a corporaulx, eslevees en personnages¹⁰⁸, qui cy devant sont inventoiriees ou premier inventoire des biens de lad. eglise qui ont cousté pour les estuys garniz¹⁰⁹ de toille et facon, X s. p.

Ung aultre galice d'argent doré dedens et aux bordures, lequel je, Pierre Ligier, dessus nommé, ay fait fere a Paris ou moys d'avril l'an mil IIII^c LIII et y ay fait mettre une pomme de bericle¹¹⁰ en manière de cristal, que m'avoit donnee, en septembre dernier passé, feu mon oncle Jehan Barbe par son testament, qui icelle, comme il disoit, avoit bien gardee .L. ans et a l'occasion d'icelle pour en fere la pougnee, j'ay fait fere led. galice pour celebrer et fere service a nostre Seigneur Jhesus Crist, pour ce que lad. pomme est belle et riche et que après moy ne [fol. 19v] feust perdue¹¹¹, ne changast aultre main que ou service de nostre Seigneur et lequel galice en argent et lad. pomme poisent ensemble XVI onces III gros, dont lad. pomme poise

¹⁰⁵ **Fig. 4.** La signature de Pierre Ligier, inscrite en bas du fol. 18, est semblable dans sa graphie au reste du texte et est identique aux signatures apposées par le même Pierre Ligier au bas de chaque feuillet du cahier décrivant sa fondation funéraire, comme nous l'avons indiqué en introduction.

¹⁰⁶ Ais : planchettes utilisées en reliure.

¹⁰⁷ Ces différents *ordines* sont facultatifs dans les missels et ont probablement été placés dans ce codex à la demande de l'acheteur.

¹⁰⁸ Il s'agit vraisemblablement de broderie dites enlevées, c'est-à-dire exécutées en relief selon une technique élaborée dès le XIII^e siècle et particulièrement appréciée au XV^e siècle. Voir Nadège Gauffre-Fayolle, « La broderie en relief », dans Christine Descatoires (dir.), *L'art en broderie au Moyen Âge, autour des collections du musée de Cluny*, Paris, RMN, 2019, p. 114-117.

¹⁰⁹ C'est-à-dire doublés à l'intérieur.

¹¹⁰ Pierre de beryl, aussi utilisée au Moyen Âge pour sa transparence dans les ostensoirs. Cette pierre tenait vraisemblablement lieu de nœud une fois montée sur le calice. Sur l'importance des pierres, notamment transparentes, dans l'orfèvrerie médiévale, le lecteur pourra consulter le catalogue d'exposition *Voyage dans le cristal*, Paris, RMN-GP, 2023.

¹¹¹ Cette mention nous indique que Pierre Ligier et sa femme n'ont pas d'héritiers, de là peut-être leur grand investissement financier dans l'approvisionnement de l'église.

environ III onces, et m'a cousté en argent d'icellui XIII frans et pour la façon III frans et demi bonne monnoye. Et y ay converti et employé sur ce les deux gobelez cy dessus declarez que j'ay reprins, car ilz servoient de peu a l'eglise, et lequel galice j'ay donné a ladicte eglise monsieur saint Denis de Crespy en l'onneur de nostre Seigneur Jhesus Crist pour y estre celebré et estre participant a tous jours maiz perpetuellement a toutes les messes, services et oroisons qui se feront en ladicte eglise et pour la remission de mes deffaultes et pechez. Et en la pate duquel dessoubz est escript ces mos « Saint Denis, Pierre Ligier »¹¹². Et y ait fait fere ung estuy de cuir pour soy mettre.

Et fu led. galice benist par monseigneur l'evesque de Senliz le samedi XI^e jour d'aoust l'an mil III^e LIII en l'eglise Saint Thomas¹¹³.

-*Ledit galice a esté desrobé en lad. eglise ou tresor avec le jouyau d'illec environ et après le Toussains oud. an, on ne scet comment ne par qui, et n'en sceut on riens qu'il ne feust le Noel ensuivant que led. Pierre Ligier le cuidoit prendre ou coffre oud. tresor pour y celebrer la messe et il ne trouva riens es estuys de cuir.-

[fol. 20] Ung livre psiaultier noté ou est compris le psiaultier, les vespres, vegilles de mors et les ympnes, en parchemin presque tout neuf, enluminé en plusieurs lieux, bel et notable, acheté pour lad. eglise par led. Pierre Ligier, marguelier, aux despens de lad. eglise et dont il presta les deniers et aussy du messel cy dessus déclaré, a Paris le XIII^e jour d'avril l'an mil III^e LIII après Pasques, pour bien fournir ladicte eglise de livres et qui estoit necessaire, lequel cousta VIII escus d'or, qui font a la monnoye de Paris XII frans et miz en ladcite eglise Saint Denis¹¹⁴.

Ung banc miz devant Nostre Dame en sa chappelle pour seoir le curé et ses aydes a chanter au lietrin, miz¹¹⁵ illec par moy Pierre Ligier (dés) l'an mil III^e LII le XII^e jour de mars -*en garde jusques a mon plaisir. Et a icellui esté miz depuis en la chappelle Saint Pierre que a fait fere led. Pierre Ligier illec.-

[fol. 20v] Ung beau doublier de III aulnes de Paris de long et de ung aulne a toille de large, presque tout neuf, donné et miz en ladicte eglise par moy, Pierre Ligier, le dimanche

¹¹² Cette audacieuse inscription juxtaposant le nom d'un saint et celui du donateur n'est pas sans rappeler celle d'un calice réalisé dans la vallée moyenne de la Meuse dans le 2^e quart du XIV^e siècle et conservé au Musée de Cluny (Cl. 23199). Son pied porte en effet une inscription en Moyen-Allemand signifiant : « On versera Dieu de celui-ci et on se souviendra de Henrik Nuddepening. »

¹¹³ Saint-Thomas de Cantorbéry, autre église paroissiale de Crépy-en-Valois.

¹¹⁴ Ce psautier et ce missel achetés à Paris au milieu du XV^e siècle correspondent peut-être aux deux manuscrits cités en ces termes par l'inventaire de 1715 : « un ancien antiphonaire et ung ancien missel parisien dont ung couvert est tâché », (cf. AD Oise, 2Gp 155/1).

¹¹⁵ Ce mot est réécrit sur un autre mot gratté.

premier jour d'avril l'an mil III^c LIII, pour icellui servir a la table Dieu a ordonner les parroissiens¹¹⁶.

Ung petit doublier contenant V quartiers donné par Jehan le Charpentier, paroissien d'icelle eglise, par son testament la III^e jour de janvier mil III^c LIII, lequel a esté coppé en deux pieces pour servir a deux touaillectes a mains.

Le jour Saint Jehan Baptiste mil III^c LIII, en ladicte eglise, a la messe, presens les paroissiens, je, Pierre Ligier, me descharge de plus estre marguelier d'icelle eglise et ne me en entremiz plus, veu que je y ay esté XVI ans, comme il appert par mes comptes sur ce faiz.

[fol. 21] En faveur de ladicte eglise et par requeste fecte a moy Pierre Ligier par les curé et paroissiens d'illec, je me suis entremiz du fait de lad. marguelerie pour deux ans ensuivant, fenissant au jour Saint Jehan Baptiste l'an mil III^c LVI et en suis deschargé. Et sont tous mes comptes de XVIII ans en ladicte eglise, en forme deue et par moy offers ausd. paroissiens par plusieurs fois.

Et ont esté creez et ordonnez margueliers depuis led. jour saint Jehan-Baptiste mil III^c LVI, Pierre de Gronches et Pierre d'Estamps, qui en ont permis la charge et ont esté mes comptes veuz, gectez et signez et baillez ausd. margliers de tout led. temps de XVIII ans.

Le jour de la feste Nostre Dame en decembre¹¹⁷ l'an mil III^e LVII par led. Pierre Ligier, fu baillé et livré ausd. Pierre de Gronches et Pierre d'Estamps, margueliers a present, en la presence de messire Nicole Gargant, curé, Jehan le Roux et Philippot Fercot, les biens de ladicte eglise, tant livres, chasubles, aulbes et aultres cy dessus declarez, tant ou premier inventoire qui furent baillez aud. Pierre Ligier, comme ceulx qui sont depuis augmentez declarez cy dessus, et tous iceulx biens veuz l'un après l'autre par les dessusd., et en est led. Pierre Ligier demouré deschargé et mesmement lesd. deux galices, c'est assavoir l'un donné par led. Pierre Ligier et l'autre qui est a monseigneur le duc d'Orleans, ont esté mis en la main dud. Pierre d'Estamps, et en sa garde, sauf toutesvoies que lesd. margliers ne ont point eus ung galice, le jouyau cy dessus declarez ou premier inventoire qui ont esté perdus comme il est dit sur les articles cy dessus.

N. Gargant, P. Estampes, J. Roux¹¹⁸

¹¹⁶ Il s'agit donc d'une nappe de communion destinée à recouvrir la table de communion.

¹¹⁷ Il s'agit de la fête de la Conception de la Vierge, célébrée le 8 décembre. Attestée dès le XI^e siècle, cette fête a fait l'objet de nombreux débats théologiques durant tout le Moyen Âge. Elle est reconnue en 1439 par les pères du concile de Bâle et approuvée en 1476 par le pape Sixte IV, cf. M. Lamy, *L'immaculée conception : étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Âge : XI^e-XV^e siècles*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 2000 et O. Mattéoni, *Un prince face à Louis XI : Jean II de Bourbon, une politique en procès*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 178-192. Je remercie Catherine Vincent pour ces références.

¹¹⁸ **Fig. 6.** Ces trois signatures sont très uniformes et présentent des ornements similaires. En outre, la graphie est identique à celle du texte principal. Il semble donc fort probable que Pierre Ligier ait ici recopié un document

[fol. 21v]

Le samedi III^e jour d'octobre l'an mil III^e LX lesd. Pierre de Groulx et Pierre d'Estamps, nagaires margueliers, rendirent lesdicts biens de ladicte eglise, cy dessus declarez en nature, a Jehan du Bois et Jehan le Bux, a present ordonnez margueliers du jour saint Jehan Baptiste dernier passé, comme confessent lesd. a present margueliers, et avoient iceulx precedents margueliers rendu leur compte le lundi precedent pour quatre annees finies aud. jour Saint Jehan Baptiste mil III^e LX.

Pierre Ligier et Perrette sa femme, paroissiens dessus nommez, ont donné a la dicte eglise et fabrique pour estre es prieres de lad. eglise et pour les sepultures d'eulx et leurs amiz estre en ladicte eglise et pour servir et mectre sur les autelz es bons jours de l'an, deux belles nappes qu'ilz ont fait fere toutes nuefves, l'une contenant III aulnes -*I quartier-, et l'autre III aulnes, signees a chacune ung « P » et ung oillet [fol. 22] et ont cousté III frans pour tout et le dimanche XXIII^e jour d'avril après Pasques mil III^e LXIII furent begnistes a Crespy par monseigneur Simon evesque de Senliz¹¹⁹ et furent mises en ladicte eglise et baillees aux margueliers d'illec par lesd. Pierre Ligier et sa dicte femme le premier jour de may oud. an mil III^e LXIII.

Pierre Ligier, dessus nommé, bourgoiz dud. Crespy et parroissien de ladicte eglise Saint Denis, a donné a ladicte eglise pour servir Dieu, Nostre Dame et saint Pierre en sa chappelle Saint Pierre, qu'il a illec fait fere, es jours solempnelz, une chappelle complecte de drap de damas figuré, blanc, a auffras¹²⁰ de champ d'or de bassin et ymaginez¹²¹, c'est assavoir une chappe, une chasuble, une tunique, une damatique, II estolles, III fanons, III paremens a nappes d'autel¹²², tout ce garni et doublé de toille vermeille, III aulbes, III amicts et III saintures et tous lesquelz ont esté begniz par monseigneur l'evesque de Paris¹²³ ou moys d'aoust mil III^e LXIX et lesquelz icellui Pierre Ligier [fol. 22v] a fait fere tous nuefs aud. Paris par Guillaume Messer¹²⁴, chasublier, qui pour ce fere et livrer, ainsy que dit est, en a eu et a lui paié par led. Pierre Ligier cinquante trois escus d'or a XXII s. p. chacun escu et lesquelz led. Pierre envoya querir aud. Paris le XVII et XVIII^e jours dud. moys d'aoust et pour lesquelz fere avoit marchandé led. Pierre et esté aud. Paris le XXIX^e jour de may precedent.

indépendant en reproduisant les signatures des nouveaux marguilliers, comme nous l'avons signalé en introduction.

¹¹⁹ Simon Bonnet (1447-1496).

¹²⁰ Orfrois.

¹²¹ C'est-à-dire ornés de figures, probablement de saints comme c'est souvent le cas dans les orfrois du milieu du XV^e siècle.

¹²² Il s'agit vraisemblablement de trois bandes ornementales accrochées horizontalement sur la partie supérieure de la face avant de l'autel, à la jonction avec les nappes couvrant la table.

¹²³ Guillaume Chartier (1447-1472).

¹²⁴ Voir note X.

Et avec ce a icellui Pierre fait fere III nappes nuefves pour mettre lesd. III paremens a servir comme dessus, et II aultres nappes pour sad. chappelle et tout fait begnistre par monseigneur l'evesque de Senliz¹²⁵. Et laquelle chappelle, ainsy fournie de tout ce que dit est, a cousté la somme de IIII^{xx} l. t.

Sy en soit led. Pierre et sa femme et amiz recomandez et comprins es prieres et oroisons qui pour tous jours se feront en lad. eglise et tout ce bien gardé et seurement pour a tous jours bien preparer honorablement ladicte eglise et Dieu, Nostre Dame et saint Pierre estre serviz.

P. Ligier

Escript le lundi XXI^e jour dud. moys d'aoust oud. an mil IIII^c LXIX.

Julie Glodt

ATER en histoire de l'art médiéval, Université de Lille, laboratoire IRHIS

VI- Annexes

Tableau récapitulatif des donations

DATE	NOM DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE	HOMME/FEMME	OBJET DONNE
22 sept 1438	Pierre Ligier / Perrette du Quesnoy	couple	Tapis / drap de lin
15 février 1438	Jehannette, femme de Pernet Monnard	femme	Nappe
Pentecôte 1439	Jehan Barbe / Pierre Fouace / Jehan Seurier / Pierre Ligier	4 hommes	12 saucières d'étain
25 juillet 1439	Katherine femme de Jehan Pochon	femme	Nappe
	Pierecte, femme de Regnault Boileau	femme	Nappe
Pâques 1441	Pierre Ligier / Perrette du Quesnoy	couple	2 nappes damassées
Pâques 1442	Pierre Ligier	homme	Bassin d'étain pour le cierge devant le crucifix
Pâques 1443	Merle Garland, curé de Saint-Denis	homme	Petit tableau représentant la Déposition de croix
8 juillet 1447	Pierre Ligier / Perrette du Quesnoy	couple	Chape de drap doré
8 septembre 1450	Jehan Barbe et Anselme sa femme	couple	1 doublier (nappe) / 1 serviette, neufs
2 septembre 1450	Pierre Fouace au nom de Colaie Pochonne	femme	10 aulnes de toile de lin

¹²⁵ Simon Bonnet (1447-1496).

GLODT_ article avant mise en forme par l'éditeur

9 octobre (Saint-Denis) 1450	Jehan Pochon et Katherine sa femme	couple	Triptyque / coussin de soie
9 octobre (Saint-Denis) 1450	Perrette du Quesnoy	femme	6 manuterges
2 février (Chandeleur) 1452	Marie de Douy, femme de Simon de Francieres, écuyer	femme	Coussin de soie
18 février 1452	Ysabel Barbe	femme	Drap de lin
Février 1452	Pierre Ligier et Perrette du Quesnoy	couple	Chasuble / tunique / dalmatique / 2 étoles / 3 fanons / 3 parements d'aube / 3 amicts / 1 chape / 3 aubes
Avril 1453	Pierre Ligier	homme	Pomme de béryl intégrée dans un calice
1 ^{er} avril 1453	Pierre Ligier	homme	Doublier (nappe)
4 jour de janvier 1453	Jehan le Charpentier	homme	Doublier (nappe)
23 avril 1463	Pierre Ligier et Perrette du Quesnoy	couple	2 nappes